



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE** des Personnels de Préfecture

Les sous-préfectures approchent de la zone de tous les dangers

Le ministre de l'Intérieur a mandaté une mission composée de l'Inspection Générale de l'Administration, de la DATAR et du Conseil supérieur de l'administration territoriale de l'Etat pour lui faire des propositions sur la carte des sous-préfectures. En comité technique central des préfectures, M. Didier Lallement, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, a annoncé qu'il y aurait vraisemblablement des suppressions de sous-préfectures et peut-être... des créations, le tout étant présenté comme la reconfiguration d'un réseau de sous-préfectures qui n'a pas évolué depuis 1926, mais le motif premier de la démarche est de faire des économies, RGPP et à présent MAP obligent...

La mission doit rendre son rapport pour fin février ou début mars, soit très prochainement. Elle a reçu les organisations syndicales, dont FO Préfectures. Nous lui avons exprimé notre position qui est de refuser que des sous-préfectures soient supprimées. La mission s'est montrée interrogative sur les missions à venir des sous-préfectures, tout en nous disant qu'il était hors de question de revenir sur les arbitrages RGPP (donc impossible a priori de faire revenir les titres et le contrôle de légalité en sous-préfecture). Un de ses membres est allé jusqu'à évoquer explicitement un plan social pour les sous-préfectures.

Parallèlement aux travaux de la mission, le ministère de l'Intérieur a mis en place un groupe de travail avec les organisations syndicales, dit « groupe sherpa » (l'appellation ne vient pas de nous), aux fins de finaliser un travail lancé par l'ancien secrétaire général du ministère en poste avant les élections du printemps dernier, M. Bart. Ce travail consiste à classer les sous-préfectures dans plusieurs catégories exposées à des problématiques différentes, de façon à justifier leur maintien, arguments à l'appui : sous-préfectures urbaines, périurbaines, de montagne, littorales.

FO Préfectures a accepté de faire partie de ce groupe de travail dans la mesure où il s'inscrit dans un objectif de propositions que le ministère envisage de faire à la mission pour conforter la situation des sous-préfectures. Nous partageons cette intention avec pour nous le souci premier de sauver les emplois de nos collègues avec le maintien des implantations et des missions sous-préfecturales.

Jusqu'à présent, les travaux ont été constructifs et une typologie des sous-préfectures dans laquelle sera répertoriée chacune des sous-préfectures est en voie d'achèvement. Cette typologie sera envoyée aux préfets pour qu'ils l'affinent, et éventuellement l'amendent, et pour qu'ils fassent des propositions sur les missions des sous-préfectures.

FO Préfectures craint, et l'a affirmé lors de la réunion du groupe de travail qui s'est tenue le 27 février, que compte-tenu du calendrier qui lui a été imparti, la mission mandatée par le ministre n'attend pas la finalisation de la démarche de typologie en cours pour faire, à la hache, des propositions de fermeture de sous-préfectures ou de catégories de sous-préfectures, ou bien pour proposer des scénarios à l'arbitrage du gouvernement. Ceci alors que le gouvernement annonce qu'il va devoir trouver 6 milliards d'euros d'économies supplémentaires !

Le dossier des sous-préfectures devient brulant et la MAP se met en place. Sur le terrain, on demande toujours aux préfectures et aux sous-préfectures autant voire plus de travail, alors que les effectifs continuent à se réduire, que les personnels sont démobilisés et dans l'angoisse face à des discours au niveau ministériel insistant sur la nécessité de se serrer la ceinture sans donner de sens ou de vision d'avenir à nos actions.

FO Préfectures demande pour le moins un moratoire des « réformes », des restructurations et de l'accroissement des charges pesant sur les personnels des préfectures et des sous-préfectures, tant que l'on n'aura pas en mains, pour en discuter, les propositions de la mission sur le devenir des sous-préfectures, du gouvernement sur la MAP et du préfet Fily quant aux mesures qu'il envisagera pour simplifier les missions préfectorales.

Je vous invite à relayer ce message au plan local, auprès des collègues et aussi des préfets.

FO préfectures garde la vigilance sur ce dossier. Lors de la réunion du groupe de travail sur les sous-préfectures du 27 février, FO a demandé à l'administration :

- que soit soumis aux organisations syndicales représentées dans ce groupe de travail, le questionnaire qui sera envoyé aux préfets avec la typologie des sous-préfectures de leurs départements ;
- que les préfets organisent une concertation avec les organisations syndicales avant d'envoyer leurs réponses et leurs propositions concernant la typologie et les missions des sous-préfectures les concernant.

